

TRANSCRIPTON INTEGRALE DU DISCOURS EN DEFENSE DE CHARLES BLE GOUDE A LA COUR PENALE INTERNATIONALE: 2 octobre 2014

"Madame la présidente, Mesdames les juges,

-Pour le respect de la mémoire des victimes décédées ;

-Pour panser les meurtrissures physiques et morales des victimes blessées, mais aussi, pour apaiser la douleur de leurs familles, il aurait été salubre que soit située la responsabilité de tous les principaux acteurs de la scène politique ivoirienne, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition. Hélas !"

"Après avoir écouté la procureure, elle qui estime que j'ai utilisé mon art oratoire pour imputer la responsabilité des crimes au camp Ouattara, je ne me fais plus d'illusion : elle ne les poursuivra pas puisqu'elle les considère comme des victimes."

"Tout le temps que je suis resté assis ici pendant des jours, à écouter le réquisitoire de la procureure, qui s'est résumé à un assemblage de bouts de vidéos, des fragments de discours hors contexte savamment sélectionnés et de commentaires tendancieux, dans une vaine tentative d'accréditer une accusation aussi boiteuse que ridicule ; je suis hélas, resté sur ma faim !"

"S'il y a une seule chose que la procureure a réussie, c'est d'avoir achevé de me convaincre que mon arrivée à la CPI, résulte d'une loterie judiciaire ; manque de chance, la procureure a parié sur le mauvais cheval, sinon ceux qui devraient être ici, dans le box des suspects sont encore en liberté en CI. Et cela est injuste. C'est pourquoi, je voudrais m'interroger avec vous, madame la présidente: QUEL MONDE VOULONS-NOUS BÂTIR ?"

Un monde sans valeurs morales, un monde sans repère où il nous faut seulement apprendre à gagner sans avoir raison, comme le disait Check Amidou Kane, dans son célèbre roman "l'aventure ambiguë" ? Sommes-nous dans un monde ambigu ? Or, ce qui fait la grandeur d'un peuple, c'est de défendre les valeurs qui le fondent. J'y ai cru hier et ma foi en

ces valeurs n'a pas encore faibli. "

"La procureure devrait porter haut ces valeurs et œuvrer à ce que les justiciables ne désespèrent pas de la justice, surtout pas de la justice internationale, en ce qu'elle porte la lourde responsabilité de défendre les plus faibles, de protéger ceux qui sont sans défense, afin que ceux-ci ne soient impunément la proie des plus forts."

"Si j'ai bien entendu, la procureure a dit dans son discours d'ouverture « à travers cette audience nous voulons envoyer un message fort à tous ceux qui veulent parvenir et se maintenir au pouvoir par la force. » vu sous cet angle, c'est donc à tort que la procureure me poursuit puisque pendant plus de dix ans, je n'ai cessé de dire à ceux qui sont aujourd'hui au pouvoir qu'on n'entre pas en politique avec les armes mais avec des idées et un projet de société."

"Madame la présidente, Mesdames les juges

Je ne suis ni le criminel, ni le génocidaire que l'on tente vainement de vous dépeindre par des simulacres de déclarations peu crédibles, appelées témoignages, qui pourtant ont été recueillis auprès de mes adversaires politiques dont la hantise est de se débarrasser d'un futur adversaire avec qui ils craignent de faire une compétition politique.

Avoir des ambitions est certes légitime, mais vouloir les réaliser sur les cendres de la vie des autres est malsain."

"Madame la présidente, Mesdames les juges,

Par ma voix, des millions d'Africains comptent sur vous pour que la CPI ne serve pas d'instrument pour la réalisation d'ambitions qui pourraient entacher l'image de cette prestigieuse institution. Des militants de partis politiques adversaires triés sur le volet, m'accusent d'avoir recruté des mercenaires. Comme ce prétendu témoin qui déclare : « j'ai vu Blé Goudé brandissant une kalachnikov à la télé, mais il était de dos donc je ne l'ai pas bien reconnu... » "

"Au stade Jessy Jackson de Yopougon, à Abidjan, au sein de notre club de football (SOMACY), entre copains, nous utilisons un slogan sportif, "ya rien en face, c'est maïs", pour taquiner l'équipe adverse quand on marquait un but (comme la vidéo l'illustre). J'ai utilisé ce même slogan pour agrémenter l'ambiance de la campagne électorale, comme pour dire que l'élection aussi est un jeu."

"La procureure et le pouvoir d'Abidjan instrumentalisent des soit disant témoins pour travestir ce slogan en l'interprétant comme une volonté pour moi de dire qu'excepté mon candidat Gbagbo, il n'existerait pas d'autres candidats ; Ce qui, pour eux signifierait que nous avions prémédité de ne jamais reconnaître une défaite et que "maïs" signifierait que nous allions tuer et manger les partisans de Ouattara. Cette interprétation erronée et étriquée, fruit d'une gymnastique judiciaire me semble partielle, parcellaire, donc partielle."

"A y voir de près, la seule difficulté dans cette affaire, est que la procureure cherche à fabriquer des miliciens ; Disons plutôt qu'elle cherche forcément à faire de moi ce qu'elle aurait souhaité que je sois. Mais pour quoi ? Pourquoi veut-elle forcément faire de moi ce que je ne suis pas ? Pourquoi ? Pourquoi refuse-telle de réclamer les dents de la panthère à celui qui a consommé la tête ?"

"Les marches, les meetings, les sit-in, la grève de la faim, le matelas et les conférences ne sont pas des moyens par lesquels s'exprime un milicien ? Ces moyens pacifiques, symboles de la non-violence, inspirés de Gandhi et de Martin Luther King, (ces personnalités qui ont marqué notre siècle), sont les seuls et uniques moyens par

lesquels je me suis toujours exprimé. Alors, je demande encore : Pourquoi cherche-t-on, par des voies peu orthodoxes, à me tailler une sculpture et à m'attribuer une casquette qui est aux antipodes de la philosophie qui a fondé mon entrée en politique ?"

"Du 02 Octobre 2002 au 26 septembre 2011, peut-on me citer une seule de nos manifestations au cours de laquelle il y aurait eu un seul mort ? Peut-on me confondre avec une vidéo, un seul support sonore où je demande à une catégorie de la population d'exterminer une autre ?"

"Madame la présidente, Mesdames les juges,

L'histoire de mon pays est trop récente. Tenter de la falsifier en lui tordant le coup serait se livrer à un exercice au succès peu probable. Comme je refuse d'être jeté dans la poubelle de l'histoire, Il m'apparaît comme un devoir citoyen d'apporter un peu de fraîcheur à la mémoire collective que tentent d'effacer les contrebandiers des faits qui ont fait régresser mon pays au plan de la démocratie et des droits de l'homme, pourtant acquis de haute lutte. Face à leurs contrevérités, ma bouche restera toujours sans tremblement. Et je voudrais que l'on m'écoute avec toute l'attention qu'il sied."

"Madame la présidente, Mesdames les juges,

La crise ivoirienne, a opposé deux philosophies diamétralement opposées, incarnées par deux camps :

1- le camp de ceux qui ont pris les armes pour déstabiliser les institutions de la République pour des raisons que vous expliquerez certainement « ces intouchables », le jour où il plaira à la procureure de les convoquer devant cette cour;

2- et le camp des forces armées nationales loyales à la République et à ses institutions.

Indépendamment de ces deux parties belligérantes, La population civile, à travers la résistance aux mains nues, a fait le choix de s'opposer à l'utilisation des armes comme moyen de revendication et d'accession au pouvoir : c'est de cette troisième voie que je me réclame."

"Ce choix de la non violence, je l'ai librement fait, non par stratégie, ni par faiblesse, mais par principe et par culture politique; Parce que je reste convaincu que la guerre et les armes sont les ennemies de la démocratie et de la paix dans le monde. Je considère la rébellion armée comme la pire des expressions. C'est pourquoi, fidèle à ma philosophie politique pacifiste connue des ivoiriens, je n'ai jamais possédé d'armes, ni à titre individuel, ni à titre collectif. Par quelle alchimie, pourrais-je alors réussir à distribuer ce que je ne possède pas ?"

"Madame la présidente, Mesdames les juges,

Jamais je n'ai armé des citoyens contre d'autres citoyens: jamais je ne le ferai.

À ceux qui souventefois m'ont traité de faiblard qui a peur de la guerre, j'ai toujours rétorqué que je n'aime pas la guerre et que je n'ai pas honte de dire que je ne sais pas faire la guerre, que je préfère être faible parmi des êtres vivants que d'être fort parmi des corps sans vie. Convaincre et non vaincre: tel est mon credo. Chrétien ou musulman, qu'on l'appelle Allah, Dieu, Jehova, Gnamien Kpli, Klôtchôlô ou Lagô, Pour moi, nous prions tous le même Dieu."

"Ouvert et tolérant de par ma culture, j'ai toujours tenu à saluer au même titre, les imams et les prêtres des localités visitées, Au cours de toutes mes tournées politiques. J'ai même souvent aidé à réhabiliter certaines mosquées tout comme j'y ai fait plusieurs dons. (Je verse la vidéo au dossier). Je trouve donc choquant voire outrageant et peu sérieux que l'on m'accuse d'être celui qui aurait appelé à tuer des musulmans et à incendier leurs lieux de culte."

"Madame la présidente, Mesdames les juges,

Pour la paix dans mon pays, j'ai pris beaucoup de coups. Chaque fois que le processus de paix a pris du plomb dans l'aile, j'ai fait ce que j'ai pu, j'ai toujours fait le pas vers l'adversaire afin qu'ensemble nous puissions sauver ce que j'ai cru que nous avions en commun : La Côte-d'Ivoire. J'ai sacrifié ma jeunesse et ma vie de famille.

"Contrairement aux gamins de leur âge, mes enfants n'ont pas pleinement bénéficié de la chaleur que leur père aurait souhaitée leur donner. Mais je sais qu'ils me comprendront un jour, (je veux leur léguer des valeurs). C'est pour eux et tous les autres enfants de leur âge que je me bats afin qu'ils puissent vivre demain dans un monde meilleur, un monde où l'on ne cherche pas à noyer la vérité dans l'obscurité du silence."

"Mes proches, les personnes que j'aime et pour qui je compte continuent de souffrir des conséquences de mon engagement et de mon absence prolongée. peut- on mener une lutte d'une telle envergure et prétendre à une vie calme comme une eau douce ? La réponse est non!"

"Madame la présidente, Mesdames les juges,

Pendant que je parcourais hameaux, villages et villes, sur les chemins rocailleux pour convaincre les ivoiriens à se pardonner les uns les autres et à donner dos à la confrontation, je ne m'étais pas attendu à l'inattendu. En effet, ceux avec qui je croyais parler de paix et qui sont aujourd'hui au pouvoir préparaient la guerre et avaient érigé l'usage de la violence en programme politique."

"Madame la présidente,

Je n'ai jamais souscrit à un seul des actes criminels allégués dans l'acte d'accusation. La procureure doit correctement orienter ses poursuites. Pendant que les ivoiriens souffraient, ceux qu'on peut aujourd'hui appeler, les nouvelles autorités ivoiriennes, étaient plutôt préoccupés à se partager la Côte-d'Ivoire comme un butin de guerre comme ils continuent d'ailleurs de le faire !

"Prisonniers de leur passion pour le pouvoir, les nouvelles autorités ivoiriennes étaient restés sourds à mes cris et à mes appels en faveur de la paix : ils ne mesuraient pas à cette époque l'importance de la paix. Heureusement qu'à la pratique de l'exercice du pouvoir, ils semblent se rendre compte que, dans un pays, la paix et la

stabilité, ne dépendent pas seulement du régime au pouvoir mais qu'elles dépendent aussi de la culture démocratique, de la culture de tolérance et de la générosité politique de l'opposition.

".....Et pourtant, ces opposants d'hier, accusaient de traîtres ceux des leurs qui parlaient de paix et de réconciliation avec moi. Pendant la crise post-électorale, à la proposition de recomptage des bulletins comme solution au contentieux électoral, nos adversaires avaient préféré la comptabilité nécrologique et la force."

"Ironie du sort, c'est moi, concepteur de "la victoire par la résistance aux mains nues", qui me retrouve ici, devant vous pour répondre de crimes contre l'humanité pendant que ceux qui ne voulaient pas entendre parler de paix parce qu'ils voulaient le pouvoir à tout prix, se trouvent en liberté et continuent de narguer leur victimes dans une indifférence coupable qui s'apparente à une complicité. Autant dire que c'est l'hôpital qui se moque de la charité."

"C'est pourquoi je demande encore : pourquoi veut-on forcément faire de moi ce que je ne suis pas ? Transformer le tort en raison, est-ce cela que nous voulons léguer aux générations futures ? Ne serait-il pas préférable de soigner la fièvre au lieu de chercher à casser le thermomètre ?"

"Je ne cherche pas seulement à être libre tout comme je ne cherche pas à avoir raison. Il y a une et unique chose que je cherche : LA MANIFESTATION DE LA VÉRITÉ. Seule la vérité aidera la cour à situer définitivement ma responsabilité ; et j'y tiens !"

"Seule la vérité pourra m'ouvrir les portes de sortie de la prison. Ce n'est ainsi que je me sentirai véritablement libre, que je pourrai regarder, la tête haute, les victimes et leurs familles qui ont été trompées par leurs vrais bourreaux qui se font malicieusement passer pour leurs bienfaiteurs, alors qu'ils sont pris en flagrant délit de falsification de l'histoire, dans la seule optique de diaboliser et se débarrasser d'adversaires politiques avec qui ils craignent de faire une compétition politique sérieuse."

"Ils me jettent La pierre ; elle me servira certainement pour ériger mon piédestal en faisant éclater la vérité à travers ce procès."

"Oui, des crimes atroces ont été commis en CI contre des populations innocentes qui étaient sans défense; les auteurs de ces crimes sont bel et bien connus. Hélas ! Ceux-ci semblent jouir d'une immunité internationale ; les violations graves des droits de l'homme dont ils se sont rendus coupables au vu et au su des organisations chargées de les dénoncer ou de les punir, ont été noyées dans l'obscurité du silence."

"Ne pouvant les (ceux-ci semblent jouir d'une immunité internationale) poursuivre, la procureure cherche vainement, par une alchimie judiciaire, à fabriquer d'autres criminels à la place des vrais

auteurs ; Ce qui lui rend la tâche herculéenne. Or, je le répète une fois encore : « on ne peut réclamer les dents de la panthère qu'à celui qui a consommé la tête. »

"Svp, madame la présidente, mesdames les juges,

Les victimes du commando invisible et des FRCI, à Anoko kouté et à Duékoué tout comme les victimes de Yopougon, de Bouaké, de petit Guitrozon, réclament toujours justice.

Leurs larmes continueront-elles de couler sur le parapluie de l'indifférence de la procureure et de la représentante des victimes ?"

".....Ensuite le plan commun :

Mesdames les juges,

Je dois avouer que c'est ici à la Haye que j'ai appris ce nouveau vocabulaire. S'il a existé un plan commun au cours de la crise en Côte-d'Ivoire, je n'en connais ni les concepteurs, ni les exécutants, tout comme j'en ignore les objectifs, contrairement aux allégations de la procureure." "Je suis plutôt allé à la rencontre des victimes de la guerre ; j'ai écouté et entendu leurs souffrances. J'ai dû braver le sarcasme et les critiques les plus acerbes pour faire le pas vers l'adversaire afin de rapprocher et réconcilier les voisins d'hier, que le conflit avait divisés."

"Existe-t-il des victimes qui n'ont pas droit à la justice ? Je parle de ces populations sans défense qui avaient fui la mort, mais que hélas, la mort a rattrapées dans des églises et des camps où ces populations avaient espéré trouver refuge ; en fait, toutes les victimes sans distinction ; car, je reste convaincu, que la vie humaine est sacrée et qu'un mort n'a ni appartenance politique, ethnique ou religieuse."

"J'ai mis en place le 98121, numéro de la paix sur lequel les ivoiriens se sont envoyés des messages en faveur de la paix. Je les ai encouragés à accepter que « la valeur du pardon réside dans la gravité de la faute pardonnée. »"

"Madame la présidente, Mesdames les juges,

Voici exposé mon plan pour la paix que j'avais en commun avec les ivoiriens épris de paix et dont j'ai connaissance. Evidemment, la procureure ne pouvait pas évoquer ce plan pour la paix puisqu'il lui fallait absolument dépeindre le Blé Goudé assassin, génocidaire."

"Mais moi, j'attends ici à la cour, la confrontation avec les témoins de la procureure pour que je parle avec eux, de la Côte-d'Ivoire et du conflit qui l'a inutilement retardée. Je ne parle pas de la Côte d'ivoire vernie à coup de propagande sur internet, mais de la Côte d'ivoire telle que la vivent mes concitoyens."

"Mesdames les juges,

Au terme de mes précisions, vous comprendrez aisément que les charges alléguées contre moi, résistent peu à la rigueur du droit. Par conséquent, je trouve injuste que l'on veuille faire supporter à mes frères épaulés, la lourde responsabilité de la crise qui a endeillé mon pays. Car dans mon combat légitime de non-violence, je garde les mains pures et aucune goutte de sang ne crie et ne plaide contre moi."

"Mon crime, s'il devrait en exister un, serait d'avoir crié pendant dix ans qu'il est immoral de vouloir accéder au pouvoir par la voie des armes. C'est pourquoi, il vous plaira, madame la présidente, de demander à l'accusation d'orienter ses enquêtes ailleurs et d'inscrire mon nom sur la liste des victimes de la crise. Oui, je suis une victime, quoi qu'en puissent dire mes détracteurs !"

"Je suis un homme convaincu de la force motrice de la mobilisation des masses populaires et des vertus de la non-violence. Pour moi, celui qui accorde le pardon se libère du poids encombrant de la haine. Cette philosophie est le fondement de ma vision et de mon action politique. Et quelles qu'aient été les humiliations et les tortures que mes adversaires m'aient fait subir, quelles que soient les injustices et les épreuves que me réserve le futur, Je ne compte pas y déroger."

"Toutes mes actions ont toujours été guidées par un principe : que mon nom ne s'écrive jamais du mauvais côté de l'histoire afin que je ne puisse pas léguer en héritage, à ma progéniture un patronyme ensanglanté du sang innocent de mes concitoyens. En d'autres termes, CE QUI DOIT GÂTER MON NOM DOIT AVOIR UN NOM."

"Madame la présidente, Mesdames les juges,

Au nom de cette balance, symbole de justice, qui pend là, au-dessus de vous, je vous serai reconnaissant de me laisser rentrer chez moi, auprès des ivoiriens, pour construire et bâtir ensemble avec eux la paix et la réconciliation comme je l'avais déjà commencé et que je puisse continuer de dire à ceux qui ne l'ont pas encore compris qu'on n'entre pas en politique avec les armes mais avec des idées et un projet de société."

"La prison, c'est certes dur, ça peut même durer mais, ça ne saurait durer éternellement." "Abraham Lincoln n'a donc pas eu tort d'affirmer que pour une cause noble, on ne perd jamais son temps en prenant tout son temps. Il enseigne ainsi aux partisans de la vitesse que la vie ne se résume pas aux aiguilles d'une montre mais à la qualité de nos actes pendant notre bref séjour passager sur terre. Pour dire que mes adversaires ont la montre, moi j'ai le temps."

"Et, comme Je refuse d'être la honte de ma génération et que je ne veux pas être jeté dans la poubelle de l'histoire, Je porterai ma croix avec dignité et honneur. Si je dois souffrir, je souffrirai debout, car, le poltron meurt mille fois avant de mourir."

"Même s'il m'arrivait par extraordinaire, d'être condamné aujourd'hui, je ne doute pas qu'un jour l'histoire m'acquittera."

"Mon défunt père Blé Gnépo Marcel que je n'ai pas eu la chance d'accompagner à sa dernière demeure à Kpogrobré dans la sous-préfecture de Guibéroua, me disait : « Mon fils, un fruit bien mûr ne pourrit jamais en l'air ; il finit toujours par tomber. »"

"Non, je ne suis pas anti français!

Non, je ne suis pas un chef de milices!

Non, je ne suis pas le présumé assassin des ressortissants du nord et des musulmans de mon pays!

Non, je n'ai jamais distribué d'armes!

Non, je ne suis pas un partisan de la violence!

Non, je ne suis pas un génocidaire!"

"Que le droit nous départage !

Que Dieu bénisse l'Afrique, et apporte la paix en Côte-d'Ivoire et partout dans le monde ! je fais confiance à la

justice internationale

Un jour il fera jour et je rentrerai chez moi !"

En savoir plus : <http://www.narcissembarga.fr/news/integral-du-discours-de-charles-ble-goude-a-la-cpi/>